



LE DÉPARTEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

1^{er} juillet 2025

« TOUS À VÉLO AU COLLÈGE » : LES COLLÈGES MARCELLE RIVIER, JEAN MACÉ ET CAMILLE VERNET RÉCOMPENSÉS

La vice-présidente du Conseil départemental de la Drôme en charge de l'éducation a récompensé les lauréats du troisième challenge « Tous à vélo au collège », ce mardi 1^{er} juillet au collège Marcelle RIVIER de Beaumont-lès-Valence.

Encourager les collégiens drômois à se déplacer à vélo. C'est l'objectif du challenge « Tous à vélo au collège », organisé pour la troisième année consécutive par le Département, du 19 au 23 mai dernier. Les 14 collèges qui s'affrontaient cette année dans trois catégories (villes de – 5 000 habitants, villes de + 5 000 habitants et grandes villes) ont enregistré 2 264 entrées à vélo et 609 à trottinette.

1500 € de dotation pour des projets autour du vélo

Les collèges Marcelle RIVIER de Beaumont-lès-Valence (- 5 000 habitants), Jean MACE de Portelès-Valence (+ 5 000 habitants) et Camille VERNET à Valence, qui ont compté le plus d'entrées à vélo par rapport au nombre d'élèves, ont été récompensés par la vice-présidente du Conseil départemental Véronique PUGEAT, ce mardi 1^{er} juillet. Ces trois établissements remportent chacun une dotation de 1 500 € destinée à financer des projets autour du vélo. Suite à la cérémonie, les élèves présents ont pu assister à une démonstration de VTT Trial.

Une démarche globale pour favoriser les mobilités douces

En tant qu'acteur des transitions environnementales et sociétales, le Département est fortement engagé pour le développement des mobilités douces. La collectivité s'est dotée d'un plan vélo de **42 M€** destiné principalement à favoriser la pratique du vélo du quotidien. Ce plan vise la réalisation de 250 km d'aménagements cyclables sécurisés à l'échelle du territoire, avec une attention particulière aux abords des collèges. En plus des infrastructures, le Département intervient sur le volet éducatif, avec un programme « Tous à vélo au collège » qui comprend, le challenge inter-établissements et une action éducative basée sur l'enseignement et le passage du « Savoir rouler à vélo », à destination des élèves de 6^e. Vingt-cinq classes ont bénéficié de cette action éducative cette année scolaire.

« Le Département a initié une démarche globale autour des mobilités douces au collège. Nous intervenons sur les aménagements, mais aussi sur l'apprentissage, la sensibilisation et l'équipement avec la création d'abris à vélo », a rappelé la vice-présidente du Conseil départemental de la Drôme, Véronique PUGEAT, lors de la cérémonie.